

LE TEMPS DU DEVOIR DE MÉMOIRE ?

Joël BALAVOINE
Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports

La ressource principale du ministère de la Jeunesse et des Sports lui est d'abord fournie par ses propres personnels.

Mais, le mouvement démographique qui affecte aujourd'hui l'ensemble de l'encadrement professionnel de la société n'épargne pas notre administration.

Tout naturellement l'évolution des âges entraînera le remplacement définitif des générations qui ont créé ce département ministériel, puis de celles qui l'ont installé dans le paysage institutionnel de notre pays.

Se pose ainsi aujourd'hui, avec une acuité renforcée, la question de l'identité du ministère de la Jeunesse et des Sports, au moment où il va s'agir de transmettre les éléments d'une culture de référence à de nouveaux acteurs.

Or, force est de reconnaître que nos pratiques professionnelles actuelles privilégient le temps de l'exécution et les modes de l'opérationnalité à ceux de la réflexion et de la prospective !

Face à la puissance des instrumentalisations comment réagir, nous qui nous flattons de nous préoccuper du sens de notre action ?

De ce point de vue, les choix structurants de la conception et de la confection des formations initiales et continues de l'ensemble des personnels de notre ministère sont bien des enjeux à la fois politiques et culturels.

Beaucoup d'entre nous manifestent l'intuition de cette problématique, reste à lui donner du corps et du cœur !

Le projet est à la fois **ordinaire, modeste et vital** :

Ordinaire, parce que la liaison entre les générations n'a besoin que d'être organisée, les intérêts respectifs sont parfaitement complémentaires :

- l'entrée dans la vie professionnelle ne nécessite pas seulement de maîtriser des technologies et des connaissances, elle doit bénéficier de références tirées de l'histoire qui permettront à la fois d'analyser et de comprendre les enjeux et les choix de nos partenaires actuels et de définir avec plus d'énergie les conditions d'exercice de notre propre liberté.
- le départ à la retraite permet « affectivement » de mesurer son attachement à la vie professionnelle et invite naturellement à dresser le bilan de son activité en obligeant à une ré-interprétation de « son » histoire.

Le projet consiste tout simplement, au-delà de l'anecdotique, à recueillir des témoignages autour des moments-clés, des tournants décisifs, des événements-moteurs de notre histoire ministérielle, pour les animer, les confronter et les livrer à l'examen de la connaissance.

Modeste, parce que cette démarche ne peut être hégémonique, elle doit se nourrir et communiquer avec les travaux animés par des finalités correspondantes. **Modeste**, parce qu'elle ne repose fondamentalement que sur l'envie des personnes de transmettre et de partager.

Vital, parce que notre mémoire collective est menacée, si ne sont pas organisées rapidement les procédures de conservation des expériences professionnelles ; **Vital** parce que la singularité de l'action des agents du ministère de la Jeunesse et des Sports, au fil de son histoire, constitue une véritable ressource pour affronter les évolutions sociales, culturelles et politiques d'aujourd'hui et de demain.